



Coup de Griffes

On nous prend pour des COM

En janvier la DRFIP Paris a tenu à organiser des réunions «obligatoires» à la suite du fameux «remue-ménages» et «demander» aux agentes et agents leur «avis» sur le devenir et le futur de la DGFIP.

Mis à part le fait que ces méthodes de management issues du secteur privé n'ont rien à faire dans un service public, c'est surtout le caractère «obligatoire» qui a heurté les collègues. En effet, certaines et certains ont dû annuler leur télétravail, d'autres annuler un congé, voire quitter une formation pour venir assister à ce simulacre de consultation.

Ces méthodes inacceptables semblent avoir été impulsées par la nouvelle directrice, Madame Mahieux, qui a déjà sévi à la DDFIP 95 où elle a laissé un souvenir douloureux de son passage.

Nous serons très vigilant.es pour que les méthodes employées dans le 95 ne soient pas reproduites à Paris et nous ferons respecter, comme nous l'avons toujours fait, les droits des agent.es.

(Voir article en p. 4)



LA GRIFFE

Le journal de votre section syndicale
Solidaires Finances Publiques Paris

Février est là, avec ses frimas, ses manifestations contre la réforme des retraites, et le retour des crêpes, et des CREP.

Avec la nouvelle année plusieurs changements sont intervenus à la DRFIP : une nouvelle directrice (nous en reparlerons), un nouveau logiciel pour les évaluations (ESTEVE) et une campagne de mutations chaotique avec encore et toujours de gros bugs informatiques (ça par contre, ça ne change pas) obligeant la DG à abandonner (temporairement) l'application MOUV'RH et à relancer en catastrophe SIRIUS vœux.

Devant tous ces changements, ces incertitudes, ces luttes à mener, Solidaires Finances Publiques Paris, sera, en 2023 comme les années précédentes, à vos côtés pour vous soutenir, vous assister et vous informer.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Grâce à la confiance que vous nous avez renouvelée lors des dernières élections professionnelles, Solidaires Finances Publique conforte sa place de première organisation syndicale à la DRFIP (CSAL), à la DGFIP (CSAR) et au Ministère (CSAM) ainsi qu'en CAP C, B et A (inspecteurs à AFIPA) !

Résultats CSA Local DRFIP Paris Ile-de-France (ex CTPL)

	VOIX	Sièges
Solidaires Finances Publiques	1 056 (41,19 %)	4
CGT	640 (24,96 %)	3
CFTC CGC CAP DGFIP	315 (12,29 %)	1
CFDT	281 (10,96 %)	1
FO	272 (10,61 %)	1
TOTAL	2 564	10

Vous nous avez donné localement une responsabilité immense et nous serons là, au sein des instances comme au quotidien, pour vous défendre individuellement et collectivement.

Vos titulaires et supplant.es en CSAL (ex CTPL)

Magali POUGET	Catheline HEROLD
Grégory CARPENTIER	Adrien ARDUINI
Sylvie CRANSAC	Sylvie GAREL
Jean-Pierre MARTIN	Gwenaël CRAVIC

Vos titulaires et supplant.es en FSSSCT* (ex CHSCT)

Sylvie CRANSAC	Marie-Laure GREHANT
Jean-Pierre MARTIN	Stéphane CIPOLLONE
Sylvie GAREL	Axel BECKER
Gwenaël CRAVIC	Stefano PELUSO

* Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

Sommaire

Edito - Elections professionnelles	p. 1
Exit EDEN-RH place à ESTEVE !	p. 2
M. Macron, prenez votre retraite, pas la nôtre !	p. 3
La COMmedia dell'arte...	p. 4

Exit EDEN-RH place à ESTEVE !

La campagne d'évaluation 2023 qui débute sera exceptionnelle à bien des égards. En effet le changement d'application qui intervient en 2023 ne sera pas seulement un nouvel applicatif mais bien une petite révolution dans la gestion des carrières.

Deux versions seront d'ailleurs mises en place : une pour les cadres C et B et une pour les cadres A.

Dans le premier cas de figure, le tableau synoptique, que nous connaissons tous, sera maintenu mais augmenté.

Ce ne sont plus 5 colonnes allant de la gauche vers la droite mais maintenant ce sera de la droite vers la gauche (vous noterez le changement ;-) !

La sémantique évolue aussi puisque l'on trouve les intitulés : «Exceptionnel, Forte, Assez forte, à développer et non pertinent» pour la catégorie A, «Excellent, Très bon, Bon, Moyen, Insuffisant» pour les catégories C et B.

Un bilan de la réalisation des objectifs de l'année écoulée fait son apparition. La rubrique « résultats obtenus » dans l'année écoulée devient extrêmement étoffée : 4 cases apparaissent : « Atteint, Partiellement atteint, Non atteint et Devenu sans objet » et cela pour 2 sous parties: « objectifs individuels et objectifs collectifs ».

Une nouvelle case apparaît également : « Autres dossiers ou travaux majeurs sur lesquels l'agent.e s'est investi.e (en dehors des objectifs fixés) » !

Il n'échappera à personne que nous sommes entré.es dans une nouvelle ère et que les règles du jeu connues de tous et toutes sont très largement balayées et changées en cours de partie.

Pour les objectifs à venir pour 2023, une rubrique «échéances» fait son apparition pour les objectifs à venir ! Ceci tant pour des objectifs individuels que collectifs ! Qu'en sera t'il ?

En ce qui concerne la rubrique « appréciation générale » : elle est réduite à sa plus simple expression pour les C et les B, et est très étoffée pour les cadres A, reprenant les 4 items déjà connus auxquels s'ajoute l'item sur la capacité d'adaptation.

Pour ceux-ci point de tableau synoptique, tout est dans le littéral, sauf pour les qualités managériales avec là aussi dans un nouveau tableau quelques perles : « Animer pour fédérer, Piloter la performance/Offrir un service public de qualité ».....Nous sommes désormais entré.es de plain-pied dans l'ère du management si certain.es pouvaient encore en douter !

Et bien sûr tout ceci servira à préparer l'arrivée du RIFSEEP (la fameuse rémunération au mérite).

Nous reviendrons dans une prochaine Griffes plus en détail sur l'ensemble de cette nouvelle campagne d'évaluation qui s'annonce, pour les évalué.es et les évaluateurs et évaluatrices, extrêmement compliquée. Nous ferons également le point sur les procédures de recours, qui elles aussi subissent des changements.

Hommage à notre camarade Colette CAUSSE

L'année 2023 a bien tristement débuté avec la disparition tout début janvier de notre camarade et amie Colette Causse.

Elle fut une infatigable militante et une figure historique de la zone de Paris Sud, qu'elle a co-animée durant de nombreuses années avant la création de la section Parisienne unique dont elle était par ailleurs immédiatement devenue un des piliers.

Colette y a notamment officié en qualité de Secrétaire du CHSCT où ses qualités militantes et humaines étaient unanimement appréciées et reconnues. Elle aura été de tous nos combats et aura toujours fièrement porté nos valeurs.

Entre autres luttes, Colette était particulièrement impliquée au sein de Solidaires pour l'égalité femmes / hommes et participait régulièrement à des actions de formation syndicale. Mue par des idéaux universalistes, d'égalité et de justice sociale, Colette était par ailleurs engagée dans le milieu associatif en faveur de l'alphabétisation des populations en souffrance.

Son dévouement et l'esprit de camaraderie indéfectible dont elle a toujours fait preuve lui ont toujours valu des sympathies bien au-delà de Paris.

En plus du témoignage du vide et de la vive douleur que nous laisse aujourd'hui son absence, nous tenions à saluer la mémoire de Colette et rappeler ici combien nous lui sommes toutes et tous reconnaissant.es de l'investissement au service du collectif qui aura été le sien durant toute sa carrière.

Il nous importait ainsi de ne pas adresser à Colette un simple au revoir mais de lui dire aussi et surtout un grand MERCI.



M. Macron, prenez votre retraite, pas la nôtre !

Le mois de janvier a été marqué par les vastes mobilisations contre le projet de réforme des retraites Borne-Macron. Cette réforme, ou plutôt cette contre-réforme, constituerait un recul social historique si elle devait être appliquée.

Après la suppression de l'ISF, la diminution de 5 € des APL, la Flat Tax, la réforme du chômage, etc, cette dernière attaque contre les travailleur.ses et les travailleurs, les classes moyennes et modestes, constitue une nouvelle démonstration du mépris et de la violence sociale dont font preuve Macron et ses sbires depuis 2017.



Solidaires Finances Publiques Paris a naturellement pris toute sa part dans la construction de la mobilisation pour les manifestations des 19 et 31 janvier derniers ainsi qu'à celles des 7 et 11 février.

Avec nos camarades des autres organisations syndicales nous avons co-animé des Heures Mensuelles d'Information, organisé des tournées de site et sommes descendu.es en nombre dans la rue. Devant l'entêtement dogmatique du gouvernement et sa surdité aux aspirations réelles d'une population massivement hostile à l'idée de travailler et de cotiser toujours plus longtemps, nous continuerons donc à lutter pour obtenir le retrait de ce projet de réforme scélérate qui voudrait qu'on vive pour travailler plutôt que de travailler pour vivre.



La COMmedia dell'arte...

Lors d'une visioconférence début janvier, Mme Mahieux a donc ordonné aux chef.fes de service de la DRFIP d'organiser des réunions (obligatoires) pour la déclinaison locale du Contrat d'Objectif et de Moyen (COM). Certain.es chef.fes ont répondu à cet appel avec zèle, le doigt sur la couture ! Décalant les jours de télétravail pour certains, refusant des congés pour d'autres. Pour nous présenter quoi ? Un vague catalogue d'axes et de perspectives, sans beaucoup d'explications ni de précisions. Un catalogue inspiré du secteur privé, où l'on ne parle pas de formation, de carrière, de conditions de vie au travail...



Le document remis aux collègues au préalable aux réunions, truffé d'incohérences et de paradoxes, était volontairement tronqué et flou pour permettre à la Direction Générale d'y fourrer tout et n'importe quoi.

A titre d'exemple y figurait l'objectif de «soutenir les entreprises». Cela signifie quoi ? Accélérer les remboursements de crédits d'impôts ? Leur prodiguer des conseils ? Dans ce cas pourquoi supprimer les numéros de téléphone et les adresses mail sur les documents ? Pourquoi supprimer les accueils physiques ? Difficile d'aider une entreprise si elle ne peut pas nous joindre... Un véritable coup de COM, fomenté sans doute par un énième cabinet conseil (pour quel tarif?), ayant pour but de faire adhérer les agent.es aux réformes, ou tout du moins donner l'impression de les associer au dialogue.

Pour preuve que ce n'est qu'un simulacre de consultation, le do-

cument n'est pas amendable et le temps est déjà venu pour la DG de le mettre en œuvre immédiatement. C'est même un produit tellement fini, que certaines directions ont commencé sa présentation, avant même que le Groupe de Travail du 10 janvier prévu au plan national ne se soit tenu ! Et que pendant ce GT, il a bien été expliqué que les orientations et les axes ne bougeraient pas. Visiblement, pour la direction, il est important de demander l'avis des agent.es et des organisations syndicales mais pas dans le but de les écouter.

Instrumentaliser une démarche qui se prétend participative pour demander aux agent.es de réfléchir eux-mêmes à la manière de se priver des moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions, ou leur demander de penser à la dégradation du service qu'ils ou elles devront rendre demain aux contribuables, il fallait oser !

Bulletin d'adhésion 2023

Solidaires Finances Publiques Paris

Coupon à remettre à votre correspondant ou à renvoyer à notre trésorière : **Anne BOUTET** - Local Solidaires Finances Publiques, 6 rue St Hyacinthe - 75001 Paris

IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage Prénom

NOM de naissance Date de naissance/...../.....

Cadre : Grade : Echelon : Indice :

Montant de la cotisation →

Temps partiel %

Informations professionnelles

Service :

Site :

@

☎

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso :

@

☎

Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Je souhaite recevoir des informations par mail OUI NON Signature :

Je souhaite adhérer à Solidaires Finances Publiques OUI NON

Solidaires Finances Publiques Paris

<http://sections.solidairesfinancespubliques.info/750/solidairesfinancespubliques.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr>

